

Construire les intelligences citoyennes

✳ Santé-Environnement

La méthode des « intelligences citoyennes », conçue par l'éducatrice populaire et philosophe Majo Hansotte, permet d'accompagner un groupe dans la réalisation d'actions citoyennes collectives et créatives, en inscrivant des vécus individuels d'injustices dans une démarche collective de transformation sociale.

Pourquoi cette formation « Intelligences citoyennes » pour des acteurs et actrices de l'EEDD ?

L'urgence d'agir face aux enjeux environnementaux et climatiques est avérée, les scientifiques lancent des alertes dont les responsables politiques ne font que peu de cas. Nous, citoyen·ne·s concerné·e·s ne savons plus comment agir, comme si notre cerveau n'arrivait pas à suivre le rythme des dégradations dans lesquelles on nous entraîne, sans avoir le temps d'en discuter et de réguler. Les crises environnementales, sociales et sanitaires se rejoignent et font monter un sentiment d'anxiété et parfois de colère à l'égard de ceux qui décident, de ceux qui ne font rien, de ceux qui accentuent les problèmes. Pourtant nous avons du mal en tant qu'acteur·trices éducatifs et acteur·trices de l'environnement à reconnaître, à nommer et à dénoncer ce que nous vivons comme étant des injustices. Nous avons du mal à situer l'éducation à l'environnement politiquement, à considérer notre finalité comme une conquête culturelle.

Plusieurs philosophes ou essayistes affirment que si le changement n'est pas là, c'est en grande partie en raison du manque de transmission narrative sur les questions d'écologie, qu'il faut absolument construire et diffuser des imaginaires positifs du futur en rupture avec les imaginaires moribonds de la société thermo-industrielle. Il est urgent de repérer le juste et l'injuste de notre société et d'imaginer des formes artistiques d'interpellation et de mobilisation des citoyens et citoyennes, dans l'espace public. Nous pensons qu'en tant qu'acteur·trices de l'éducation à l'environnement, nous avons un rôle particulier à jouer.

C'est ce que nous vous proposons avec le processus de cette formation. En effet, il offre non seulement un lieu d'expression de ces/ses émotions qui plombent le moral, mais aussi et surtout, il permet de prendre distance avec elles, non seulement par le récit en lui-même, mais aussi grâce à l'humour, au rire, à la joie, au plaisir, de les mettre en scène. Au-delà du processus, le récit, le plaidoyer et les performances créées pendant la formation, vont pouvoir s'avérer efficaces comme outils de sensibilisation et de dénonciation de l'injustice environnementale. Ainsi, au-delà de l'apprentissage d'une méthode créative d'accompagnement des citoyen·ne·s, cette formation sera l'occasion de :

- Mettre au travail les notions de justice et injustice environnementale, à partir de nos vécus en tant qu'acteur·trices de l'éducation à l'environnement.
- Partager nos colères, les nommer, et les collectiviser de manière

🔗 Mise à jour de cette page : 02/03/2022

🏠 **Type d'évènement**
Formation

Date
du mardi 26 octobre 2021 au jeudi 28 octobre 2021
mardi 1 mars 2022

👤 **Publics :**
Professionnels

👤 **Précisions :**
Cette formation s'adresse à des professionnels de l'éducation à l'environnement ayant déjà une expérience dans l'animation et l'accompagnement de groupes d'adultes.

🔗 **Lien externe**
[Plus d'informations](#)

Personne contact

Noémie Huby
Cheffe de projets
noemie.huby@graine-ara.org

Adresse

Maison de l'environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 LYON
France

📍 [Consulter la carte](#)

👤 **Organisateur**
• [GRAINE Auvergne-Rhône-](#)

impertinente et créative, pour bâtir un récit commun.

- Formaliser nos exigences de changement.
- Se positionner en tant qu'acteurs de l'EEDD dans la division sociale en élaborant un plaidoyer structuré,
- Créer des formes d'actions impertinentes et artistiques pour porter ce plaidoyer dans l'espace public en nous appuyant sur la poésie de l'agir (en référence à Bruno Latour ou Edouard Glissant par exemple).

Cette formation de 4 jours peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les personnes demandeuses d'emploi peuvent également solliciter Pôle Emploi pour une prise en charge. Les personnes ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge par leur employeur ou par Pôle Emploi sont invitées à nous contacter afin que nous leur proposons un tarif adapté.

Date limite d'inscription : 1e octobre 2021.

Inscriptions en ligne obligatoire

Coût / Tarif

Le coût de la formation est de : 1400€ pour les adhérent.e.s du GRAINE 1800€ pour les non adhérent.e.s Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Fichier(s) attaché(s)

 [Télécharger le fichierFormationIC-2021_1.pdf](#)